



Formulaire de décharge pour mineur

La limite d'âge d'entrée au festival est de 16 ans. Les personnes de moins de 16 ans y ont accès à condition d'être accompagné, encadré et sous la responsabilité d'un adulte de plus de 25 ans. Une décharge est à signer à l'entrée du Festival. Cette démarche a pour but de responsabiliser le public et d'aider le festival dans ses démarches pour la protection de la jeunesse. Vous pouvez imprimer, remplir cette décharge à l'avance et vous présenter aux caisses du festival avec le document déjà complété.

Par la signature de ce formulaire, vous déclarez avoir plus de 25 ans et vous vous engagez à prendre la responsabilité du mineur qui vous accompagne dans l'enceinte du Festival.

Informations sur la personne mineure

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Informations sur la personne responsable

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Rappel des exigences légales

Il est interdit de détenir, vendre et/ou consommer des drogues.

Il est interdit de vendre du vin, de la bière et du cidre aux mineurs de moins de 16 ans.

Il est interdit de vendre des spiritueux, apéritifs et alco pops aux jeunes de moins de 18 ans.

Engagement formel

Je déclare prendre la responsabilité de la personne mineure dès l'entrée dans l'enceinte du Festival et ceux jusqu'à sa sortie.

Signature : _____